

Quoi de neuf à la chapelle Saint Thomas ?

Par Luc BONNIN

Un grand pas en avant à la chapelle Saint-Thomas !

Il existait, dans le temps, un panneau d'accueil à la chapelle. Il avait été posé par le Parc de Brotonne en 1987. En trop mauvais état, il avait été démonté l'année dernière.

20 ans plus tard, le site de la chapelle Saint-Thomas se voit doter d'un **sentier d'interprétation**, devenant ainsi la première léproserie médiévale à être expliquée au grand public et valorisée, au moins en France, si ce n'est en Europe.

L'association Sauvegarde et Renouveau du Prieuré Saint Thomas a travaillé à sa conception et sa réalisation pendant près de 18 mois.

Les visiteurs (dont le nombre est estimé entre 4 et 5000 par an) disposeront donc enfin des clefs de compréhension du site et de ses vestiges.



L'ancien panneau posé en 1987



Un totem d'accueil et six tables de lectures inclinées, en accès libre toute l'année

Tout ce travail a été rendu possible grâce aux importantes **recherches menées par les archéologues depuis 10 ans**, tant sur le terrain en été, que dans les bureaux et dans les archives en hiver. C'est également le recoupement des hypothèses formulées par les archéologues pour Saint Thomas d'Aizier avec les observations réalisées sur d'autres sites en Europe qui a permis la conception des panneaux du sentier d'interprétation.

Le sentier se compose d'un panneau d'accueil et de 6 tables de lecture inclinées qui racontent l'histoire de la léproserie Saint-Thomas d'Aizier et de ses habitants :

- **Chronologie et topographie** du site : pourquoi une léproserie à Aizier au Moyen Age, les traces d'occupation gauloises, la dédicace à Saint Thomas Becket
- La léproserie Saint Thomas d'Aizier, **une fondation charitable** : qu'est-ce qu'une léproserie au XIIème siècle, un lieu de vie organisé sur le modèle monastique, ce que l'on sait de Saint Thomas d'Aizier
- **Traditions populaires et rites chrétiens** : les traditions pratiquées sur le site, la mare, les processions et pèlerinages, les branches nouées
- **La chapelle** proprement dite et son histoire
- **Lèpre et lépreux au Moyen Age** : la conception de la lèpre au Moyen Age, l'entrée des malades en léproserie, le statut du lépreux, les soins dispensés
- **Le cimetière** : qui est enterré, l'organisation du cimetière, les modes d'inhumation, les informations apportées par les archéologues

Et après ?

Les projets ne s'arrêtent jamais à la chapelle Saint Thomas ...

Cet été encore les **fouilles archéologiques** continueront (suite des bâtiments et du cimetière). Une **offre pédagogique** à destination des scolaires devrait par ailleurs être conçue en partenariat avec le Parc des Boucles de la Seine et l'académie.

Enfin, la commune d'Aizier est en train d'envisager **un projet de valorisation plus poussé** avec la région, le département de l'Eure, le Parc des Boucles de la Seine et le pays Risle Estuaire. Il comprendra un stationnement paysager commun avec Viking aventure, un kiosque d'accueil également mutualisé avec Viking aventure, un espace d'accueil des randonneurs donnant sur la Seine, une amélioration des circulations sur le site de Saint Thomas, la stabilisation des vestiges, une amélioration du sentier, en fonction des conclusions des recherches toujours en cours, un reboisement du site pour recréer l'écrin végétal.

Comme le sentier, ce dernier projet s'inscrit dans le cadre du **contrat de pays Risle Estuaire**, dont l'objectif est de privilégier certains projets (dans les domaines économiques, sociaux et touristiques) pour leur action structurante et éviter ainsi un saupoudrage des subventions publiques.

Nous tenons à remercier ceux qui ont rendu ce projet réalisable :

- les financeurs : la région pour 50%, le département pour 30%, l'association pour 20%
- les réalisateurs : Les Clefs du Patrimoine (pour la conception du sentier, la rédaction des textes, la recherche de l'iconographie, le pilotage du projet), l'agence havraise Pixell (pour le graphisme), l'entreprise Boscher signalétique (pour la fabrication et la pose).

Luc Bonnin